

RAPPEL DE LA CONFÉRENCE DE MARS 2006 DE LA CCA Du bureau d'Alain Pineau, Directeur général

Forte de soixante ans, la Conférence canadienne des arts est le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada. Elle assume les rôles de leader, d'expert et de catalyseur afin de s'assurer que les artistes puissent contribuer

créative, dynamique et civile.

Pour plus d'information sur

le travail de représentation de la CCA, visitez notre

site web www.ccarts.ca.

librement et dans leur pleine mesure à une

société canadienne

Pour en savoir plus: Alain Pineau Directeur général 804 - 130, rue Albert Ottawa (ON) K1P 5G4 (613) 238 3561 x12 tlc.: (613) 238 4849 info@ccarts.ca www.ccarts.ca

04/06

Nos bulletins sont pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté canadienne. N'hésitez pas à les redistribuer ou à les afficher, en ajoutant la source.

Si vous désirez recevoir directement le Bulletin de la CCA, veuillez consulter la page d'adhésion et devenir membre de la CCA: www.ccarts.ca/fr/members/join/.

Ottawa, le 19 janvier 2006 - Si vous avez suivi la campagne électorale fédérale et les sondages d'opinion avec autant d'intensité que la Conférence canadienne des arts (CCA), vous avez certainement senti le vent tourner.

Il apparaît en effet en ce moment que le paysage politique du pays sera transformé le 23 janvier 2006 lorsque les Canadiens et les Canadiens se rendront à l'urne pour élire un nouveau gouvernement fédéral. Tous les Canadiens et les Canadiennes de 18 ans et plus ont le droit de s'exprimer dans l'isoloir, mais qu'arrivera-t-il le 24 janvier 2006 et par la suite?



Mapping Canada's Cultural Policy

Tracer la politique culturelle du Canada

Pour ceux et celles d'entre nous qui travaillent dans le secteur des arts et de la culture, la perspective de changement suscite beaucoup d'incertitude. Est-ce qu'un nouveau gouvernement honorera l'engagement d'accroître le budget du Conseil des arts du Canada? Poursuivra-t-il les changements de la Loi sur le droit d'auteur? Comment fera-t-il les nominations clés, comme celle du Directeur ou de la Directrice du Conseil des arts du Canada? Comment élaborera-t-il le programme pour les industries des arts et de la culture dans le prochain Parlement?

La conférence nationale de la CCA et (pour les organismes du domaine des arts seulement) la Conférence Chalmers connexe, vous donnent la chance d'ajouter vos points de vue et vos priorités à celles de vos collègues à propos de ces enjeux et d'autres questions importantes pour les artistes, les créateurs et les créatrices et les professionnel(le)s du domaine des arts. La CCA a déjà averti le Ministère qu'elle aimerait que le prochain, ou la prochaine, ministre du Patrimoine canadien y soit avec nous.

(Les organismes membres de la CCA ont dû recevoir un avis distinct sur la Conférence Chalmer; pour plus d'information sur la façon dont la Conférence Chalmers de cette année est liée à la conférence nationale, veuillez contacter le secrétariat de la CCA.)

Il s'agit d'une chance à ne pas manquer de faire entendre votre voix à Ottawa et d'une excellente opportunité de fixer le cap du nouveau gouvernement dans une direction qui servira les intérêts des communautés des arts, du patrimoine et des industries culturelles.

Réservez votre place aujourd'hui, encouragez vos collègues à faire de même – la CCA livrera vos messages sur la Colline pour la durée du prochain Parlement. Nous allons continuer de défendre et de promouvoir les politiques et les lois qui soutiennent la poursuite de la croissance et de la diversité de l'expression artistique au Canada. Faites partie de cette opportunité d'orienter les vents du changement. Vous trouverez ci-joint le point sur le contenu de la conférence; vous pouvez télécharger les formulaires d'inscription à www.ccarts.ca. Le nombre de places est limité, inscrivez-vous dès maintenant!

J'ai hâte de vous rencontrer tous et toutes à cet événement important pour toutes les personnes de la collectivité des arts.

Alain Pineau Directeur général

Conférence canadienne des arts